



Discours de Jan Peumans, Président du Parlement flamand 11 juillet 2012, l'Hôtel de Ville de Bruxelles

Mesdames et Messieurs,

Au nom du Bureau du Parlement flamand, permettez-moi de vous souhaiter une cordiale bienvenue à l'Hôtel de Ville de Bruxelles en ce jour de Fête de la Communauté flamande.

Meine Damen und Herren,

Ich heisse auch unsere deutschsprachigen Freunde herzlich willkommen.
Wir freuen uns dass Sie unseren Nationalfeiertag mit uns feiern.

L'année dernière en ce même lieu, je vous parlais de Bruxelles. Aujourd'hui, je vais vous parler de la Wallonie surtout. J'ai un jour déclaré dans une interview que, dans une prochaine vie, je me réincarnerais volontiers en Wallon. Certains ont interprété mon propos comme une boutade, mais je le pense sincèrement. J'habite à un jet de pierre de la Wallonie et m'y rends souvent. Et je suis chaque fois agréablement surpris par l'hospitalité et la chaleur de la population et la beauté de la nature. La Wallonie a tellement de quoi être fière de ce qu'elle est et ce qu'elle a est tellement enviable. Mais je ne suis pas aveugle non plus, et je vois bien le revers de la médaille aussi : les anciens sites miniers grisâtres, le taux de chômage, le clientélisme, etc.

Je réalise bien que les Flamands ne perçoivent pas tous « La Wallonie » aussi positivement les uns que les autres, et qu'en Wallonie, « La Flandre » n'appelle pas des associations chaleureuses chez chacun. Souvent, nous nous voyons les uns les autres et parlons les uns des autres par clichés. Selon le cliché, le Flamand est méfiant à l'égard des étrangers, fait circuler l'argent au noir et étale orgueilleusement ses richesses en stationnant des voitures rutilantes devant de superbes villas.

Le cliché veut que le Wallon dispose d'une connaissance des langues limitée – il ne parle même pas néerlandais –, qu'il hésite plutôt à prendre ses responsabilités et apporte dans une large mesure son soutien à la fonction publique ; il est nonchalant, enraciné dans sa région et casanier. Dans le sud-ouest de la Flandre, il faut même faire appel à des Français pour combler les professions en pénurie, car les Wallons ne daignent pas traverser la frontière linguistique. Et à cela s'ajoute le cliché qui stigmatise l'éthique du Wallon face au travail, l'image du Wallon fainéant.

Permettez-moi de le dire très clairement : je ne crois pas du tout dans la fadaise du Wallon fainéant ni aux autres préjugés. Au contraire, j'ai de l'admiration pour les Wallons. J'ai aussi de l'admiration pour le riche passé industriel de la Wallonie. Il n'en subsiste peut-être aujourd'hui que les vestiges de sa splendeur passée. Mais j'ai encore plus admiré la Wallonie par la manière dont elle a remonté la pente économique et est aujourd'hui tournée vers le changement, misant sur une économie orientée vers l'avenir. Un changement incarné par le symbole de son plan Marshall.

L'utilisation du terme « Plan Marshall » est lourde de sens. Lorsqu'en 1947, l'ancien Secrétaire d'Etat américain George Marshall lança son programme de relance européen,

la Flandre et les pays limitrophes de la Belgique ont utilisé massivement les fonds du plan Marshall pour la modernisation de leur appareil de production. En Wallonie - une région qui sort relativement indemne de la guerre -, ce fut beaucoup moins le cas. En effet, les fonds du Plan ont principalement afflué vers les anciennes industries : des industries qui souffraient de plus en plus de la concurrence internationale. Et l'on a, malgré tout, continué d'appliquer cette politique économique longtemps encore.

En 2005, une nouvelle génération d'hommes politiques wallons s'est assez paradoxalement réclamée de ce plan, alors que son contenu était totalement différent. Dans le nouveau plan Marshall, on se détournait de la gloire passée pour se tourner vers le transport et la logistique, l'agro-industrie et la technologie environnementale, l'industrie pharmaceutique, la mécanique et la navigation aérienne et l'aéronautique. Le chiffre qui me saute le plus aux yeux dans le premier plan Marshall wallon, qui a évolué au fil du temps pour donner de nouvelles versions, est celui relatif au financement de pas moins de 1284 chercheurs scientifiques. Les moyens financiers ont été répartis entre 15 000 entreprises, qui ont créé le double d'emplois. Pas moins de 200 000 Wallons ont suivi une formation.

Parce que les résultats de ce plan ont constitué une base forte pour la relance de l'économie, après les élections de 2009, le nouveau gouvernement wallon et le gouvernement de la Communauté française ont décidé de persévérer dans cette voie, en mettant une version actualisée sur pied, à savoir le Plan Marshall 2.vert.

Si cette politique a effectivement produit un changement mental, l'opinion publique wallonne n'a pas immédiatement accroché. Plus que cela même, lorsqu'à la fin de l'année dernière, Arcelor Mittal, l'un des derniers fleurons de l'industrie wallonne, a décidé de fermer les derniers hauts-fourneaux qui faisaient la fierté de Liège, une onde de choc a secoué toute la région. Tout récemment, le Gouvernement Wallon, a décidé d'étudier un plan de sauvetage, rédigé par les syndicats, envisageant une contribution financière de la Région Wallonne.

Je crois que nous saisissons mal, en Flandre, à quel point l'annonce de la fermeture a été durement ressentie en Wallonie. L'industrie sidérurgique wallonne a longtemps été au cœur de l'image identitaire wallonne. C'était sa fierté, son fleuron. L'acier wallon, plus vieux que l'État belge lui-même, ne serait plus. La fermeture d'Arcelor Mittal, très loin d'être un fait divers économique, est un drame régional. En tant que président de parlement régional, je ne peux que trop bien comprendre ce que veut dire « être fier de sa région ». En tant que Flamand, je comprends bien la crainte wallonne de s'appauvrir.

Mais la Wallonie ne doit pas avoir peur de son ombre. Si l'économie wallonne a un passé, elle a également un avenir ! Car la Wallonie a de nombreux atouts : une population jeune, des entrepreneurs dynamiques et motivés, une approche pragmatique de la législation, un développement fort de son appareil logistique, de l'espace libre, un superbe patrimoine naturel et encore de très divers atouts culturels et touristiques. Elle a tout pour dynamiser économiquement la région.

Et pourtant règne la crainte que la Wallonie ne s'en sorte pas seule. Qu'elle ait besoin de la Belgique et qu'elle ne puisse pas survivre sans la Flandre. Qu'elle soit trop petite pour s'en sortir toute seule. N'est-il pas vrai, qu'on le veuille ou non, que la Belgique n'est pas un grand pays ?

Tout comme la Flandre, la Wallonie ne doit pas s'accrocher au passé. Ce que je vais dire risque de blesser beaucoup de monde - je sais combien le sujet est sensible en Wallonie -, mais je crois que les grandes industries lourdes traditionnelles partiront. Le travail s'en va là où la main-d'œuvre est bon marché, et dans cette région d'Europe, ce n'est plus le cas. Tout comme la Flandre, la Wallonie devra s'adapter à cette réalité. Une politique fondée sur des subventions déguisées et des interventions publiques n'est pas salubre.

Il faut créer un climat entrepreneurial sain en mettant l'accent sur les avantages fiscaux. Pour permettre une croissance structurelle, et ainsi créer des emplois.

Je suis le premier à reconnaître que le gouvernement wallon a, cette dernière décennie, fait des efforts pour améliorer le climat entrepreneurial, ce qui lui permet de présenter de jolis résultats. Je me contenterai de donner un exemple de mesure publique visant à stimuler le climat. En instaurant le permis unique, c'est-à-dire en regroupant le permis urbanistique et le permis d'environnement, la procédure relative à la mise sur pied de projets s'en trouve considérablement raccourcie, ne serait-ce parce qu'on ne peut pas entamer une procédure de recours distincte pour chaque partie d'une procédure. Naturellement, des règles sont indispensables, car elles empêchent l'émergence du chaos et de l'arbitraire. Mais lorsque l'organisation devient obsessionnelle et prend le pas sur le bon sens, c'est faire fausse route. Sur ce point, nos amis wallons nous montrent la voie à suivre.

Mais de « jolis résultats », vous disais-je à l'instant. En effet, pour les exportations, par exemple, - précisément la carte de visite que nous, les Flamands, remettons volontiers pour prouver nos performances économiques -, la Wallonie remonte au grand galop. Il y a 10 ans, la part d'entreprises wallonnes exportatrices était d'à peine 16 %. L'UWE, l'Union Wallonne des Entreprises, indique qu'elle a augmenté d'un quart, qu'elle atteint plus de 20 % désormais. Les résultats des exportations wallonnes croissent annuellement de 7,2 % contre 5,8 % en Flandre. Les entreprises wallonnes font des avancées de plus en plus loin dans le monde et sont également présentes sur les marchés en expansion. Et cela leur réussit manifestement puisqu'en dix ans, les exportations wallonnes vers la Chine ont augmenté de 18 %, celles vers la Russie de 24 % et celles vers le Brésil, même de 45 %.

Tous les indicateurs ne sont pas au vert pour autant, comprend-on d'une étude de Béatrice Van Haeperen et Valérie Vander Sticht publiée dans *L'Etat de la Wallonie*. La Wallonie compte à peine 183 000 indépendants, alors que leur nombre dépasse le demi-million en Flandre. L'activation des chômeurs demeure également un grand point d'attention en Wallonie.

La productivité au travail est à la traîne par rapport à celle en Flandre. De statistiques analysées par le CERPE (le Centre de Recherches en Economie Régionale et Politique Economique) de l'Université de Namur portant sur une période de vingt ans ressort que l'ouvrier flamand produira 268 unités d'un produit donné par semaine cependant que l'ouvrier wallon n'en produira que 243, soit 25 de moins.

Paradoxalement, les statistiques de l'ONEM démontrent une baisse substantielle du nombre de chômeurs indemnisés en Wallonie. On n'en compte plus cette année que 258 000 en moyenne, alors qu'en 2008, au début de la crise financière, l'ONEM comptait encore 275 000 chômeurs indemnisés et en 2006, 308 000. Beaucoup vient du fait que l'économie de la Wallonie repose encore fortement sur le secteur public. Plus de 40 % des emplois en Wallonie s'inscrivent dans le secteur public. Le marché du travail est, partant, moins sensible aux fluctuations conjoncturelles. La forte création d'emplois dans le secteur de la santé, et plus récemment encore dans le secteur des chèques-services, débouchent chaque année sur une croissance continue de l'emploi.

Dans leur étude particulièrement bien documentée et digne d'être lue intitulée « La dynamique de l'emploi en temps de crise et de reprise conjoncturelles », les chercheurs louvanistes Caroline Vermandere, Karen Geurts et Ludo Struyven démontrent l'existence d'une grande dynamique entrepreneuriale dans le secteur industriel en Wallonie également. Pour l'année de crise 2009, le taux de destructions d'emplois en Wallonie était peut-être élevé, mais la région a en même temps connu une création d'emplois considérable, et tous comptes faits, la perte nette d'emplois dans l'industrie a été beaucoup plus faible qu'en Flandre. De plus, à l'exception du secteur métallurgique, lors

de la reprise conjoncturelle, l'industrie wallonne n'est pas seulement parvenue à réduire la perte d'emplois dans l'industrie, mais également à relancer la création d'emplois.

Pour la Région flamande, cette même étude n'est pas unanimement positive. Les chercheurs louvanistes - et je m'en fais l'écho, car cette source est sûre - mettent en exergue plusieurs facteurs indiquant le caractère potentiellement moins orienté vers l'avenir du marché du travail en Flandre. Selon eux, le côté de la demande du marché du travail en Flandre est moins dynamique que dans les autres régions. La part de jeunes entreprises et de petites entreprises, qui sont deux indicateurs d'une dynamique entrepreneuriale créative, se trouve sous la moyenne belge. Le taux de création d'emplois se situe, dans la plupart des secteurs, à un niveau relativement faible, ce qui rend le marché du travail flamand vulnérable aux chocs conjoncturels en cas de récession économique.

Et ce, alors que l'économie en Wallonie a démontré beaucoup de ressort et beaucoup de potentiel de croissance.

Je souhaite adresser mes félicitations à nos amis wallons. Et j'invite les entrepreneurs flamands à davantage regarder ce qui se passe en Wallonie. Je les invite aussi à entretenir davantage de contacts avec les entreprises wallonnes. Et je leur recommande aussi de se montrer plus actifs sur le marché wallon. Car le constat est remarquablement éloquent : dans ce pays, à peine 2 % des appels téléphoniques sont passés entre le nord et le sud du pays, dans un sens comme dans l'autre, et seulement 1,1 % des entreprises ont des filiales dans plus d'une région. Ce 1,1 % englobe de grandes entreprises, c'est vrai, et elles assurent une multiplicité d'emplois, mais l'on en déduit aussi que près de 99 % des entreprises limitent leurs activités à leur propre région. Tant la Flandre que la Wallonie, toutes deux pourtant situées au carrefour de l'axe économique le plus important en Europe, ont grand intérêt à tirer parti d'échanges non limités à leurs frontières régionales.

À cet égard, l'Autorité flamande peut stimuler la dynamique. Flanders Investment and Trade, l'Agence flamande pour l'entrepreneuriat international, compte plus de 90 bureaux dans le monde, mais aucun en Wallonie. Nous comptons 11 représentants du Gouvernement flamand à l'étranger, chez nos plus proches voisins, mais pas en Wallonie.

En d'autres termes, il nous manque un interlocuteur spécifique ou un canal de concertation. Et je ne veux pas seulement parler des thèmes conjoncturels, car nous avons encore beaucoup d'autres points de tangence interrégionaux. En guise d'exemples, je citerai notamment de la gestion de nos cours d'eau dans le cadre de la prévention des inondations. Et la coopération dans la prévention des catastrophes. Permettez-moi d'évoquer les catastrophes ferroviaires de Buizingen et Pécrot. D'autres formes de collaboration ont déjà été mises sur pied. Je vous parle de l'accord interrégional relatif à la prévention et à la gestion des déchets d'emballages ou de la coopération mise sur pied dans le domaine de la mobilité interrégionale des demandeurs d'emploi. Je vous parle également des missions menées dans le cadre du commerce extérieur.

Mais toutes ces constructions sont spécifiques. Vous direz que le Sénat réformé, où ne siège plus aucun sénateur fédéral élu directement, et où ne siègent plus que des sénateurs communautaires, est le lieu idéal pour mener la concertation. Mais non, car cette infrastructure fait partie du Parlement fédéral. Et pour le dialogue interrégional, ce forum est artificiel.

En vertu de l'autonomie des états fédérés, je plaide expressément pour un dialogue direct entre la Flandre et la Wallonie. Ce que prévoient d'ailleurs les cinq résolutions relatives à la réforme de l'État adoptée par le Parlement flamand le 3 mars 1999. C'est également le pas à franchir pour que la réforme de l'État soit définitive. Dans un régime fédéral ou confédéral de fait, où chacun peut exercer ses compétences en toute

autonomie, le dialogue sera idéalement direct, et donc beaucoup plus facile, parce que le climat ne sera plus compliqué par des conflits communautaires.

J'ai personnellement visité le parlement wallon, et récemment encore accueilli mon homologue wallon au Parlement flamand. Au même titre que nous disposons en tant que Parlement flamand d'une commission collaborative avec la Commission de la Communauté flamande, j'ai l'ambition de mettre sur pied une commission collaborative avec le Parlement wallon.

Au début de la présente législature, les différents groupes de parlementaires flamands ont remis une liste des éléments qui pourront être abordés dans le cadre d'un tel dialogue interparlementaire. Concernant le parlement wallon, il s'agit, entre autres, des accords à propos d'un tour de rôle pour les Conseils des Ministres européens, de la collaboration concernant nos représentants à l'étranger, de la taxe kilométrique et du péage électronique, des liaisons de bus transrégionales, des décisions d'investissement de la SNCB, de la problématique énergétique, etc. Par ailleurs, de telles listes ont également été établies en vue d'une concertation avec le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et les parlements de la Communauté française et de la Communauté germanophone.

Comme vous le voyez, j'attache beaucoup d'importance au contact avec l'autre côté de la frontière linguistique, mais ne souhaite pas limiter le dialogue interrégional avec la Wallonie uniquement. Je constate que nos rapports sont très bons avec le Parlement de la Communauté germanophone et que nous nous concertons fréquemment, mais je constate, hélas, que les efforts consentis auprès des autres parlements n'ont jusqu'ici pas encore donné beaucoup de résultats. D'où cet appel solennel à entamer ce fameux dialogue pour de bon.

Il me semble souhaitable, du reste, que le pouvoir exécutif, c'est-à-dire le Gouvernement flamand, renforce et institutionnalise le dialogue avec la Wallonie et les autres gouvernements des états fédérés. Car un dialogue interrégional ne peut fonctionner que s'il est mené au niveau politique également. Nous avons actuellement déjà un ministre pour Bruxelles, mais exclusivement pour les matières communautaires. Instituer un ministre des Relations régionales reviendrait peut-être à taper un peu haut, je formule pourtant la suggestion de mettre en place un représentant économique de la Flandre à Namur via Flanders Investment and Trade. Et pourquoi pas même un représentant du Gouvernement flamand qui défendrait nos intérêts politiques et généraux en capitale de Wallonie ?

Mesdames et Messieurs,

L'heure est venue de conclure. La situation économique et la situation sociale sont tellement différentes en Wallonie et en Flandre qu'il serait préjudiciable aux deux états fédérés de mener une même politique. Ce serait même absurde. Pour garantir leur avenir, la Flandre et la Wallonie doivent pouvoir faire leurs propres choix.

Le régionalisme a la réputation de se vouer uniquement aux intérêts particularistes. Permettez-moi de le dire : rien n'est moins vrai. S'il est dans l'intérêt de la Flandre et l'intérêt de la Wallonie que tous les leviers d'une politique socio-économique soient transférés aux régions, il est au moins aussi important que nous travaillions davantage main dans la main, en tenant compte chacun de nos réalités économiques et politiques respectives. C'est-à-dire, en tenant compte de ce qui est important et pour la Flandre et pour la Wallonie. C'est bien de solidarité dont je vous parle, et de nous soutenir mutuellement, chaque fois que c'est possible et nécessaire.

Je vous remercie de votre attention.